



Invitation

OYEZ, OYEZ !

30^{ème} FETE DES QUATRE BANS - 1er Mai 2017

Un peu d'histoire :

Dans le livre de l'Abbé Guillaume intitulé « Notice historique et statistique sur le Bourg de Blénod », écrit en 1843 à la page 125, il est écrit :

« Le 25 mars de chaque année, à l'heure de midi, les premiers syndics* des 4 communes de BLENOD, BULLIGNY, ALLAMPS et VANNES se rendaient à l'endroit nommé "**La Haute Borne Quadribanale**"** accompagnés des gardes forestiers et des agents subalternes de la maîtrise. Des provisions de bouche étaient apportées en suffisance, alors avait lieu un repas en signe de concorde et de bonne amitié, on y buvait à l'union des communes ».

Cette tradition a été remise à l'honneur en 1987. Chaque année, le 1^{er} mai, les villageois des 4 communes sont invités à la rencontre des 4 bans.

Les communes d'Allamps et de Vannes-le-Châtel amènent leurs plus beaux verres, tandis que celles de Bulligny et de Blénod-les-Toul, leur meilleur vin. Les deux cortèges se rejoignent, les maires lisent une charte au pied de la borne pour sceller leur bonne entente cordiale à jamais, la borne quadribanale est arrosée, les communes de Vannes-le-Châtel et d'Uruffe profitent de l'occasion pour mettre un terme à un difficile contentieux, l'assistance est invitée ensuite à partager l'apéritif et à prolonger la journée par un pique-nique.

Cette année, nous fêterons les trente ans de la fête des 4 bans.

Pour l'occasion, les 4 communes ont décidé d'installer un chapiteau avec un plancher sur la place des 4 bans. Si la météo nous joue des tours, vous pourrez déjeuner à l'abri du vent et de la pluie ! Préparez aussi vos carnets de chant, une ambiance musicale champêtre vous accompagnera.

En 1987, dans les articles qui expliquaient pourquoi les communes avaient décidé de remettre à l'honneur cette tradition de rencontre villageoise annuelle, on lisait « *A l'ère où tous les rapports humains se règlent par téléphone, ou par lettres officielles, il est bon qu'un contact direct ait lieu entre les représentants élus et les habitants des 4 communes* ».

Aujourd'hui le développement du numérique, l'ère 'smartphonique', la recomposition de nos villages révolutionnent les rapports humains.

Pourtant, le besoin de se retrouver, de se donner de bonnes poignées de mains, d'échanger, de fraterniser est primordial, pour une République en bonne santé.

Alors nous vous invitons chaleureusement à assister à la 30^{ème} rencontre symbolique des 4 bans qui se déroulera le 1er mai 2017 à partir de midi selon le protocole suivant :

- 12H15 : rencontre des 2 cortèges et poignées de mains entre les maires,
- lecture solennelle de la charte des bans,
- 12H30 : apéritif offert par les communes,
- Puis pique-nique traditionnel tiré du sac (des feux permettront la cuisson des grillades).

Pour les randonneurs, rendez-vous à 10h15 devant la galerie-boutique du CERFAV afin de se rendre sur le site par la forêt.

Réservation possible d'un poulet rôti !

Demi-poulet rôti 6 € ou poulet rôti entier 11 € accompagné de pommes de terre rôties (fournir les couverts).

Réservations auprès de Monsieur MERCIER, jusqu'au 27 avril au soir, au 06 63 54 75 06.

Des desserts seront aussi vendus sur place.

Le tout jeune Club Sportif et de Loisirs de Blénod-les-Toul tiendra une buvette sur place.

Le CD 113 sera fermé à la circulation par arrêté du Président du Conseil départemental, entre 10h et 17h. (Les personnes des 4 villages désirant se rendre au lieu du pique-nique en voiture, seront stoppées à une centaine de mètres de la place, elles sont invitées à transporter leur matériel de camping).

*Les syndics étaient les maires nommés par les officiers de justice du Comté de Toul avec approbation de la communauté.

**La haute borne quadribanale est une borne implantée à l'endroit où les territoires des 4 communes se touchent. Il semblerait que pour les besoins de la fête des 4 bans, elle ait été déplacée à son actuel emplacement.

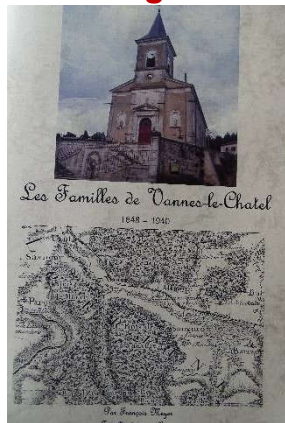
Elections présidentielles

1^{er} tour : 23 avril 2017

2nd tour : 7 mai 2017

Le bureau de vote sera ouvert de **8 heures à 19 heures**.

Généalogie



L'association « Familles de nos villages » vient d'éditer un livre intitulé 'Les familles de Vannes-le-Châtel'.

Les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures mentionnés sur les registres paroissiaux et d'état civil ont été répertoriés et ont permis de recenser 7 983

personnes ayant vécu entre 1643 et 1940 au village (5805 naissances, 2889 Mariages et 3387 décès).

Ces personnes sont regroupées par famille. On dénombre 3024 familles différentes entre 1643 et 1940.

Ce livre de près de 330 pages peut être consulté en mairie.

Vous pouvez également en commander un exemplaire auprès du secrétariat de mairie. La mairie se chargera de les récupérer auprès de l'association. Il est vendu au prix de 35 euros (chèque à l'ordre de l'association Familles de nos villages).

L'Art Off approche



La MJC vous invite à venir flâner le dimanche **30 avril entre 10 heures et 18 heures** pour découvrir des œuvres d'une bonne vingtaine d'artistes (Halle – terrain de sport).

Démonstrations sur place.

A 19 heures, la journée se clôturera par un concert avec le

groupe Triband Blues. Entrée libre. Restauration sur place le midi.

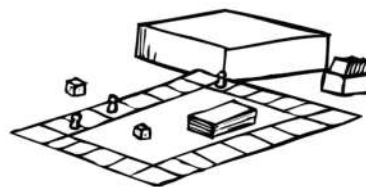
Les Pri'Mates

Après-Midi
Jeux de Société
Intergénérationnelle

**Mercredi 19 Avril de 14h à 17h à la
Maison pour tous**

**JEUX GRATUITS
Vente de crêpes et de boissons à 1€**

**Venez partager un moment de convivialité
autour de jeux
de société.**



Vous pouvez si
vous le souhaitez
amener vos jeux de
société

Une rose un espoir



Nous aurons le plaisir d'accueillir au village samedi **29 avril à 9h55**, les motards de l'association 'Une Rose, Un espoir' qui passeront au village pour vous vendre des roses. Les fonds récoltés cette année seront destinés à acheter du matériel pour

l'Hôpital de Lunéville, permettant un meilleur dépistage du cancer de la prostate.

Nouveau !

A partir de 18 heures, chaque jeudi Fab Burger vous propose des hamburgers 'Maison' avec des frites fraîches. Les semaines paires, il sera sur le parking de la Galerie-Boutique du CERFAV ; les semaines impaires sur la place des cités.

Mairie de Vannes-le-Châtel
mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr
www.vannes-le-chatel.mairie54.fr
Téléphone : +33 3 83 25 41 98

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.
Vendredi : 8h30 à 12h30.

Le 1er samedi matin de chaque mois :
8h30 - 12h30